

La mère des artistes

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **9 (1871)**

Heft 26

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-181395>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur vaudois. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

La mère des artistes.

Lausanne, le 26 juin 1871.

MESSIEURS,

Permettez-moi de vous faire part de quelques réflexions qui m'ont été suggérées par les nombreuses critiques auxquelles a donné lieu le compte-rendu de la *Gazette*, sur la représentation théâtrale du 10 juin. Je suis un peu tardif, il est vrai, mais une conversation assez vive, que je viens d'entendre sur ce sujet, m'engage à prendre la plume.

Au commencement de ce mois, la troupe lyrique ne se trouvant plus au complet, par suite du départ de quelques-uns de ses artistes dont les engagements étaient expirés et qui venaient de prendre leurs vacances d'été, notre nouveau théâtre allait nous fermer ses portes et nous priver beaucoup trop tôt des charmantes soirées dont notre ville a fait ses délices.

M. W., très connu et généralement aimé de notre population, a bien voulu, à cette occasion, prêter son concours aux artistes qui nous restaient, et, grâce à son obligeance, nous avons pu jouir encore de la représentation du *Barbier de Séville* et du *Chalet*, deux opéras dont on ne se lasse jamais.

La *Gazette*, ce journal toujours judicieux et digne d'éloges, a rendu compte de cette soirée avec la finesse de touche et le tact qui la caractérisent ; elle s'est montrée bonne conseillère, comme toujours, et cependant la critique la déchire à belles dents.

Voilà comment, de nos jours, on récompense la vertu.

On répète sans cesse que nul prophète n'est honoré dans son pays. Si le dicton est vrai, l'article de la *Gazette* aurait dû, ce nous semble, avoir du succès. Ce n'est pas ce qui a eu lieu.

Comme le public est injuste ! Quoi de plus sensé, de plus généreux que l'appréciation de ce journal sur le rôle de Max, joué par M. W. ! Ecoutez plutôt :

« Ce joyeux Max est une nature rondement militaire ! sa gaité ne saurait toutefois rien avoir du dévergondage ordinaire de la caserne : il ne peut oublier qu'il est en présence de sa sœur. Sa gaité est une gaité vive, franche ; elle illumine la scène de pétillantes étincelles, mais ne brûle pas la politesse. »

Et rien de plus indulgent que les réflexions que cette plume ajoute sur le rôle de Basile, rempli par le même artiste :

« M. W. dans son rôle de Basile, nous a fait un peu oublier son rôle de Max. Ce n'est pas à dire qu'il ait été sans reproche ; ce qui lui manque, c'est moins la voix que le jeu. M. W. est un excellent chanteur de salon ; il lui faut le piano, les gants blancs, l'habit noir et l'eau sucrée, alors il est parfait, distingué, adorable. Mais sur la scène, en uniforme ou en longue robe noire, ce n'est plus la même chose. On le dirait dépaycé ; il ressemble même quelquefois à un voyageur fourvoyé qui cherche son chemin. »

Il serait difficile de mieux dire ; cette prose est si belle, si harmonieuse qu'en la lisant on croirait entendre un des jeux les plus délicats et les plus flûtés de l'orgue de Fribourg.

Nous nous permettons cependant d'ajouter humblement, de notre plume profane et inexpérimentée, que dans son rôle de Basile, M. W. n'a pas donné au morceau dit « de la Calomnie » toute son expression et son énergie : On ne saurait trop accentuer ce passage qui doit servir de leçon à tant d'esprits mal faits, pour lesquels la calomnie est un besoin.

Mais je reviens à mes moutons. Pour vous prouver, Messieurs les rédacteurs, que la *Gazette* n'a point eu d'intention malveillante envers l'artiste que nous aimons tous et que nous avons si souvent applaudi, prenons le même journal, à la date du 29 avril, où se trouve le compte-rendu d'un concert donné au Musée industriel :

« Et que dire de M. W. ? » s'écriait l'éminent écrivain de la *Gazette*. « Si quelqu'un s'avisait de le critiquer à Lausanne, il serait, je crois, pendu. Il a fait éclater de rire avec son tambour-major, dont les triomphes amoureux sont plus nombreux que les fils d'or de ses épaulettes, et il aurait presque fait pleurer en chantant l'*Eloge des larmes*. »

Voilà qui est assez clair et assez flatteur pour M. W., ce me semble. Après cela, est-il possible de supposer assez de perfidie dans la même plume, pour le couvrir de lauriers en avril et d'épines en juin ?... Une telle accusation serait vraiment trop méchante.

Et du reste, nous ne croyons pas que la *Gazette* voulût courir la chance d'être « pendue » en disant du mal de M. W. Pendre la *Gazette* !... quel crime abominable !...

Non, cette antique feuille, — née en 1799, — n'est capable que de critique obligeante ; elle vieillit, voilà tout, c'est là son seul défaut. Mais quand elle gronde les artistes, c'est à bon escient.

Nous sommes, du reste, parfois trop lourds d'esprit et de manières, nous autres Vaudois, pour comprendre des appréciations aussi élevées. Pour se familiariser avec toutes ces choses, il faut avoir fréquenté les coulisses des grands théâtres de Paris, écouté les conversations des boulevards et retenu leurs phrases élégamment guindées; posséder enfin une collection de comptes-rendus qui vous servent à souhait lorsqu'on veut parler dans un journal de telle comédie ou de tel opéra. Nous n'avons pas le bon esprit de nous armer de tout cela; voilà pourquoi nous sommes incompétents et jugeons si mal les élucubrations artistiques de la *Gazette*.

Oui, Messieurs, soyez persuadés que cette feuille est une véritable mère pour les artistes, et que lorsqu'elle les châtie, c'est pour leur bien. N'en aurions-nous point déjà une preuve éclatante dans la position très avantageuse qui vient d'être offerte à M. W. par la direction du théâtre royal de la Haye?...

Votre dévoué,

..

Les étudiants vaudois.

IV

Lorsque la révolution helvétique vint ébranler notre pays, le tourbillon politique entraîna un couple de professeurs et bon nombre d'étudiants. Ceux-ci parurent dans des assemblées populaires avec le bonnet rouge sur la tête, attaquant les aristocrates et les oligarques.

Le 23 février 1798, le sénat des étudiants décida qu'une députation se rendrait auprès de l'assemblée provisoire pour y annoncer l'adhésion du corps au nouvel ordre de choses.

En 1799, les caisses de l'Etat étant vides, les étudiants levèrent entr'eux une contribution volontaire dans le but de faire un don patriotique à l'Etat. Cinquante francs furent remis au préfet du Léman, somme très forte vu la rareté du numéraire et le nombre restreint des étudiants à cette époque.

Pendant les années de l'empire et de la restauration, la vie des étudiants s'écoula sans incidents remarquables que certaines farces d'un goût plus ou moins suspect et qui amenaient des punitions plus ou moins graves.

Toutefois, nous devons mentionner un fait dont l'influence se fait encore sentir, savoir la fondation de la Société de Belles-Lettres. En 1806, deux jeunes étudiants d'éloquence, Benjamin Gollier et Charles Monnard, convinrent de se réunir dans leurs chambres pour s'exercer à des traductions de latin et de grec, des compositions françaises, des récitation et des lettres. Ils invitèrent quelques condisciples à se joindre à eux. Ces simples réunions familières prirent une certaine extension, lorsque d'autres étudiants demandèrent à prendre part à l'association. Alors on s'assembla dans un auditoire et plusieurs professeurs favorisèrent les séances de leur présence et de leurs conseils. La Société se constitua comme *Société de Belles-Lettres*. Depuis

ce temps elle n'a cessé d'exister comme un des éléments de la vie de notre jeunesse académique.

En 1819, les étudiants vaudois s'empressèrent d'adhérer à l'invitation qui leur fut adressée par ceux d'autres cantons de constituer une section vaudoise de la Société de Zofingue, dont la devise est : *Patrie, amitié, science*.

En 1845, nos étudiants, influencés par quelques professeurs, firent à la révolution une opposition à outrance. La démission des ministres excita leur enthousiasme et plusieurs voulurent aussi se mettre en grève. Les mesures répressives de la liberté religieuse ne firent qu'augmenter leur antipathie contre les récents événements. Le dernier coup fut porté lorsqu'en 1846, le Conseil d'Etat refusa de confirmer la majorité d'entre les professeurs. — Un état de tension et de malaise s'établit entre l'autorité et le corps des étudiants, et l'indiscipline se manifesta dans des proportions inquiétantes. Les discussions qui eurent lieu entre les étudiants à propos de la fondation parmi eux d'une section de la Société dite l'*Helvétia*, qui se mit en opposition avec celle de Zofingue, ne contribuèrent pas au rétablissement de l'ordre. Après ces luttes, le corps des étudiants fut momentanément dissous en 1859.

Une très heureuse diversion fut apportée par la formation de la légion académique, qui se constitua vers la fin 1856 et 1857, pour la défense de la patrie menacée par la Prusse, à l'occasion des affaires de Neuchâtel. Enfin, en 1861, un nouveau règlement constitutif du corps fut élaboré par le sénat et accepté le 2 octobre 1866.

A dater de cette époque, régna un nouvel esprit de paix et de confiance réciproque, qui eut une influence heureuse. Les diverses sociétés d'étudiants, celles de Zofingue, de l'*Helvétia* et des Belles-Lettres remplirent chacune leur mission dans la paix et la concorde. Les rangs des Zofingiens se sont élargis par l'admission des élèves suisses de l'Ecole spéciale et de la Faculté libre de théologie, et malgré certaines discussions qui surgissent avec ces derniers, la devise de la société garde encore sa vérité.

Le terratchu.

II

Dans mon premier article, j'ai cherché à donner une idée générale de cet argot, qui dans 20 ans ne sera plus, à Ste-Croix, qu'un souvenir. — Les quelques vieillards des Granges, de la Villette et des Replans, qui le parlent encore, ont si rarement occasion d'employer ce langage, que plusieurs l'ont en partie oublié. Aussi, pour faire un vocabulaire un peu complet ai-je dû réunir plusieurs *terratchuleurs*, et c'est le produit de leurs mémoires additionnées que je livre aux lecteurs du *Conteur*.

Sans doute qu'il y manque encore bien des mots, mais ceux qui y sont suffisent, avec l'aide du patois; à composer un langage parfaitement incompréhensible pour celui qui n'y est pas initié. — Dans la construction de la phrase, le mot en *terratchu* se place